

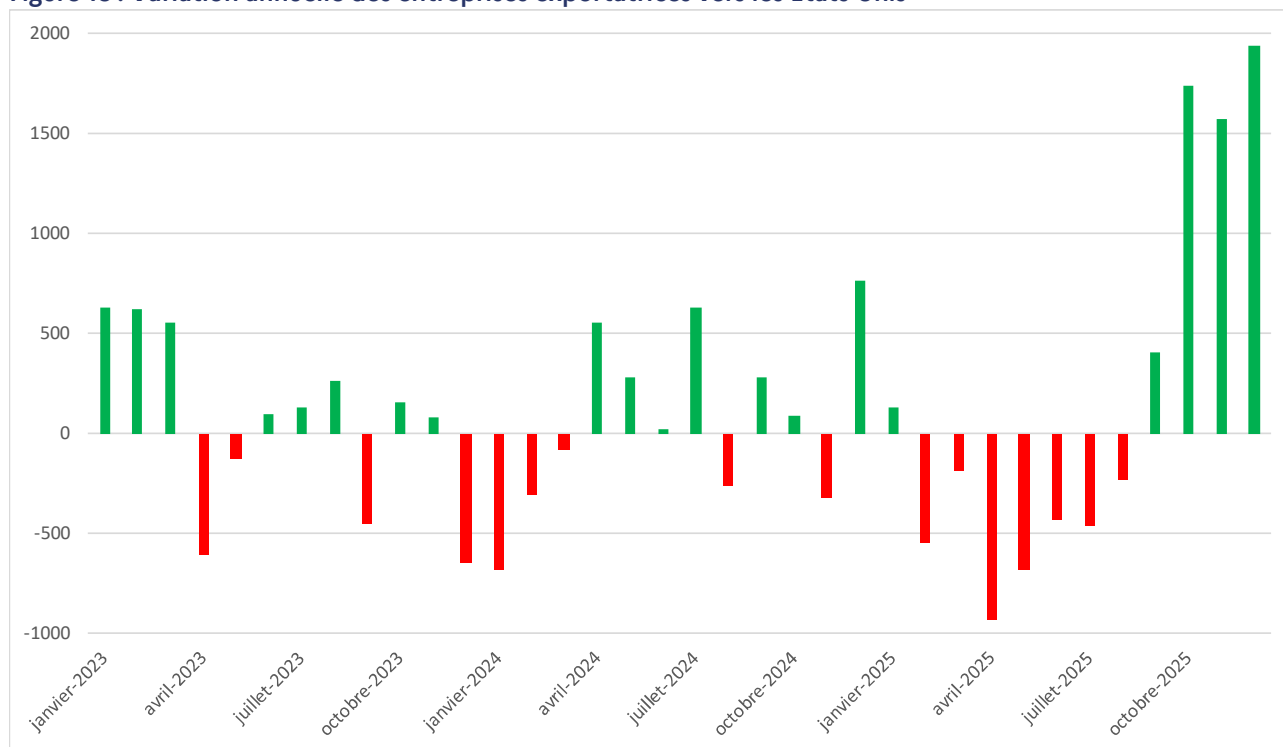
## FOCUS : Après un recul au cours de la première moitié de l'année, le nombre d'entreprises exportant vers les États-Unis rebondit nettement

Le 2 avril 2025, de nouveaux droits de douane ont été annoncés par le président américain. Des droits de douane dits « réciproques » d'un minimum de 10 % avec l'ensemble des pays du monde ont été instaurés, assortis de taux bien plus élevés pour une soixantaine de nations présentant un excédent commercial avec les États-Unis. Entre décembre 2024 et avril 2025, le niveau moyen des droits de douane américains est passé de 2,5 % à 25 % (source : [axios.com](https://www.axios.com)), un niveau inédit depuis plus d'un siècle. Pour les entreprises françaises, ce nouveau contexte tarifaire a engendré un choc d'incertitude immédiat, pesant sur les décisions d'export vers ce marché. Pourtant, malgré ces difficultés, la présence à l'exportation des entreprises sur le marché américain semble résister : sur l'ensemble de l'année, le nombre d'entreprises exportant vers les États-Unis continue sa progression. La mesure de cette dynamique en entreprise (au sens de la LME) plutôt qu'en opérateur atténue légèrement la mesure de cet effet.

Entre février et août 2025, le nombre d'entreprises exportant vers les États-Unis a régressé par rapport à la même période en 2024 (cf. figure 13). Il s'agit de la plus longue et la plus forte période de baisse du nombre d'entreprises exportant vers les États-Unis depuis 2023, avec un pic de 900 entreprises en moins en avril 2025 par rapport à avril 2024, et un recul moyen de 350 entreprises en moins par rapport à la même période en 2024. Cette baisse est portée par les entreprises exposées à plus de 25 % aux États-Unis (c'est-à-dire dont les exportations vers les États-Unis représentent plus de 25% de l'ensemble de leurs exportations), le nombre d'entreprises exposées à moins de 25 % étant quasi-stable entre février et août 2025.

Un retournement de tendance s'est opéré entre septembre et novembre 2025, avec des hausses historiques de plus de 1 500 entreprises supplémentaires en octobre et décembre 2025 par rapport aux mêmes mois de 2024, qui s'observent pour tous les niveaux d'exposition au marché américain, mais qui est portée pour plus de moitié par les entreprises dépendantes à moins de 25 % des États-Unis.

Figure 13 : Variation annuelle des entreprises exportatrices vers les États-Unis



Source : DGDDI/DSECE (y compris matériel militaire et estimation des opérateurs non enquêtés)

Champ : entreprises résidentes et non-résidentes.

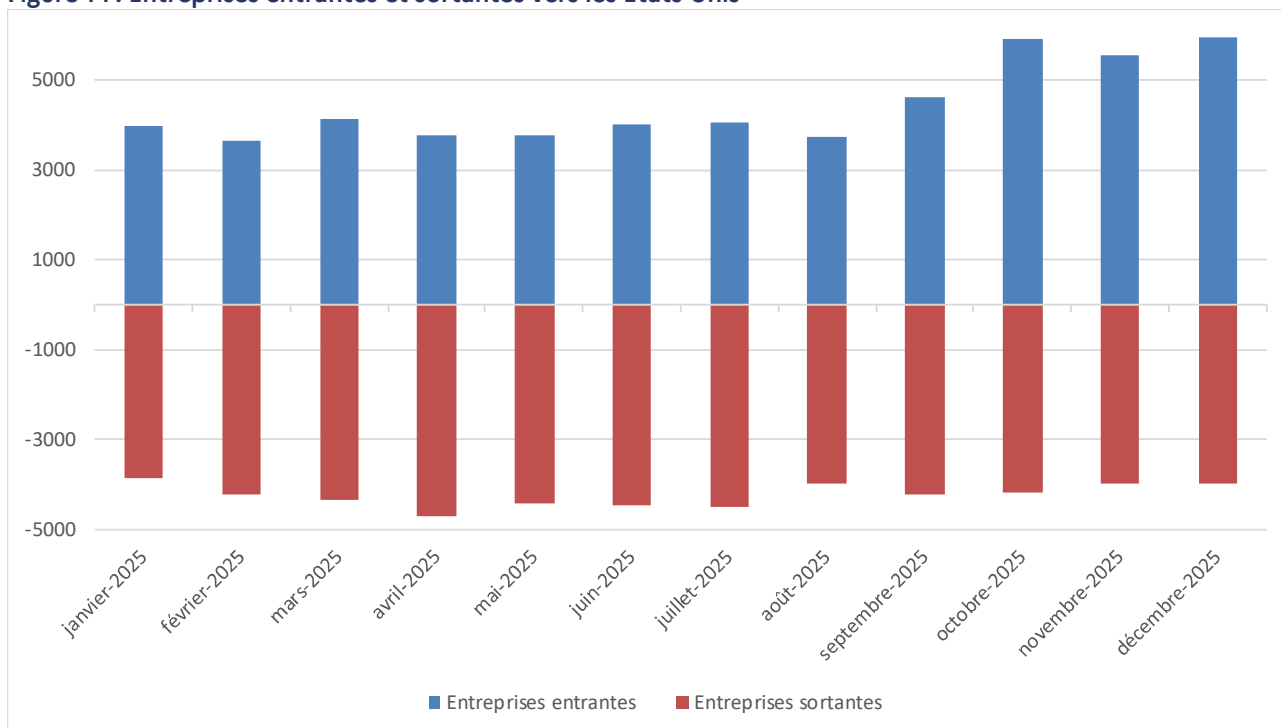
Note de lecture : en novembre 2025, le nombre d'entreprises exportant vers les États-Unis a augmenté de 1571 par rapport à novembre 2024.

### Une sortie du marché américain en milieu d'année et une reprise des entrées en fin d'année

La dynamique négative de février à août 2025 est due à une augmentation du nombre d'entreprises « sortantes », c'est-à-dire aux entreprises ayant réalisé au moins une exportation vers les États-Unis dans les 12 mois précédant le mois en cours, mais pas dans le mois en cours. Le nombre d'entreprises sortantes a atteint un pic de 4 700 entreprises en avril 2025, contre 3 800 entreprises sortantes en janvier 2025 (figure 14).

A l'inverse, la reprise de la hausse du nombre d'entreprise à partir de septembre 2025 est due à la progression du nombre d'entreprises « entrantes », c'est-à-dire des entreprises n'ayant réalisé aucune exportation vers les États-Unis dans les 12 mois précédant le mois en cours, et ayant réalisé au moins une exportation le mois en cours. En effet, après avoir atteint un point bas sur l'année en août 2025 avec 3 700 entreprises entrantes, le nombre d'entreprises entrantes a augmenté à 4 600 en septembre puis à 5 900 en octobre pour se stabiliser, entraînant ainsi la hausse du nombre d'entreprises exportatrices vers les États-Unis.

Figure 14 : Entreprises entrantes et sortantes vers les États-Unis



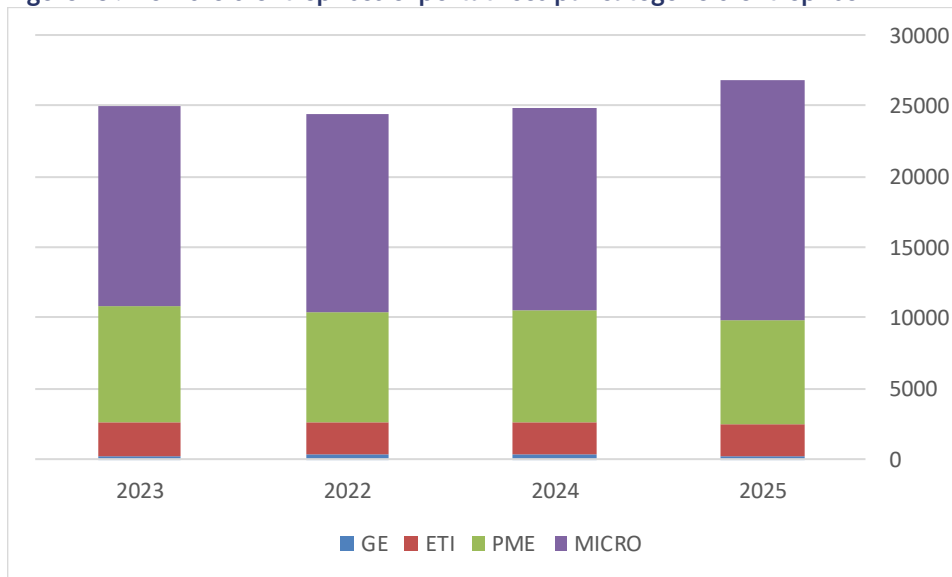
Source : DGDDI/DSECE (y compris matériel militaire et estimation des opérateurs non enquêtés)

Champ : entreprises résidentes et non-résidentes.

Note de lecture : en décembre 2025 5 900 entreprises sont entrantes, et 3 980 sont sortantes.

Il en découle que le nombre d'entreprises exportant vers les États-Unis en 2025 est à son plus haut historique de 26 900 entreprises, soit 1 800 de plus qu'en 2024 (figure 3). Cette hausse s'explique presque uniquement par celle des microentreprises indépendantes françaises, exposées à moins de 25 % aux États-Unis. A l'inverse, le nombre d'entreprises très exposées aux États-Unis, soit les entreprises exposées à plus de 75 %, est en baisse, avec une diminution plus marquée pour les PME.

**Figure 15 : Nombre d'entreprises exportatrices par catégorie d'entreprise**



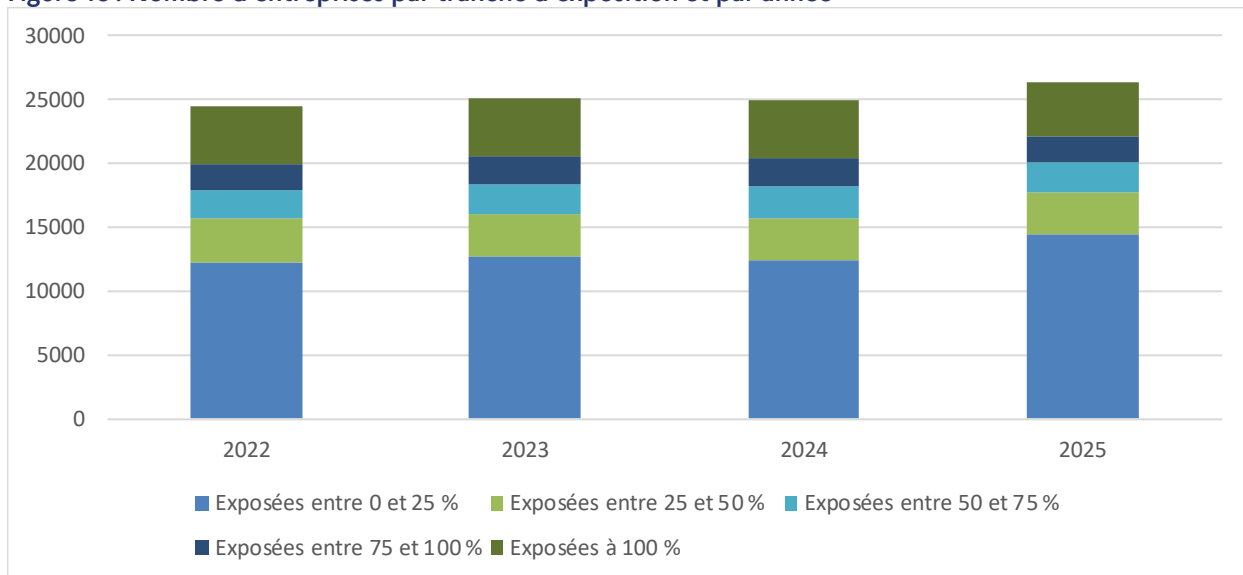
Source : DGDDI/DSECE (y compris matériel militaire et estimation des opérateurs non enquêtés)

Champ : entreprises résidentes et non-résidentes.

Note de lecture : En 2025, environ 17 000 micro-entreprises ont exporté vers les États-Unis.

Par tranches de taux d'exposition aux États-Unis, la seule catégorie qui progresse en nombre est celle des entreprises exposées à moins de 25 % aux États-Unis, qui passe de 12 400 entreprises en 2024 à 14 400 en 2025 (figure 16). Le nombre d'entreprises des autres tranches d'exposition est en légère baisse.

**Figure 16 : Nombre d'entreprises par tranche d'exposition et par année**



Source : DGDDI/DSECE (y compris matériel militaire et estimation des opérateurs non enquêtés)

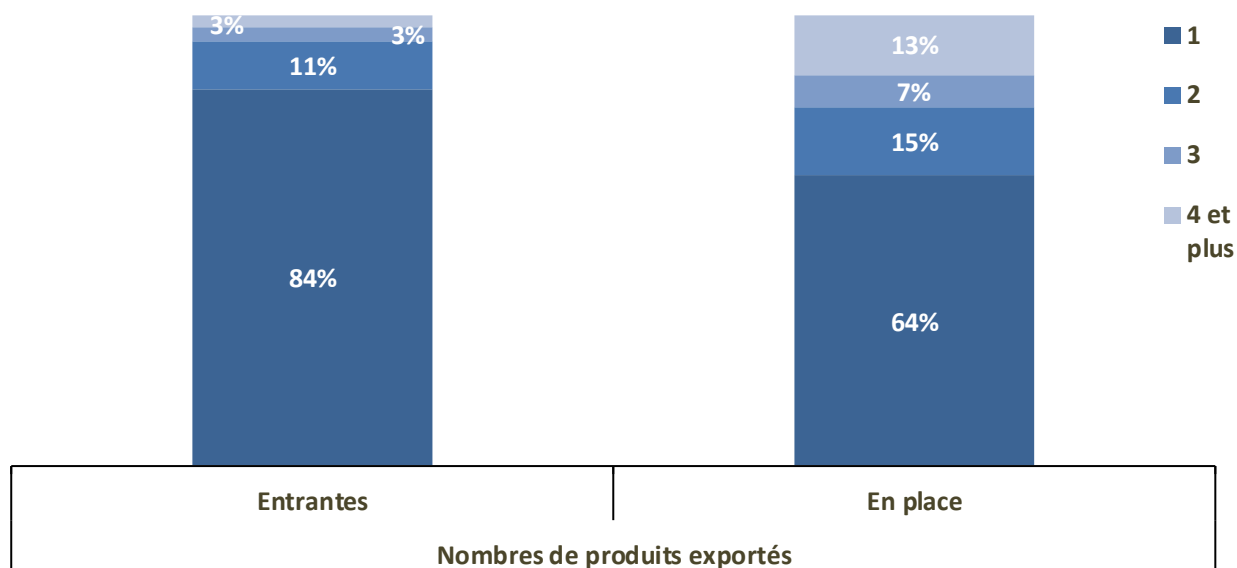
Champ : entreprises résidentes et non-résidentes.

Note de lecture : En 2025, environ 14 000 entreprises étaient exposées à moins de 25 % aux États-Unis.

Les entreprises exportant vers les États-Unis sont moins diversifiées en termes de produits exportés (appréhendés par la nomenclature au niveau A129) que l'ensemble des entreprises exportatrices (figures 11 et 17) avec 64 % des entreprises en place qui exportent un seul produit contre 40 % pour l'ensemble des entreprises, et 84 % des « entrantes » en 2025 vers les États-Unis contre 67 % pour l'ensemble. Les entreprises exportant au moins 4 produits représentent seulement 13 % des entreprises en place vers les États-Unis contre 37 % de l'ensemble, et 3 % des entrantes vers les États-

Unis contre 14 % de l'ensemble. Comme pour l'ensemble des entreprises exportatrices, les entreprises entrantes vers les États-Unis sont moins diversifiées que les entreprises en place.

Figure 17 : Répartition du nombre d'entreprises exportatrices « entrantes » et « en place » vers les États-Unis selon le nombre de produits exportés



Source : DGDDI/DSECE (y compris matériel militaire et estimation des opérateurs non enquêtés)  
Champ : entreprises résidentes et non-résidentes.

La progression du nombre d'entreprises exportatrices vers les États-Unis peut sembler paradoxale alors que les exportations de la France vers les États-Unis ont été stables entre 2024 et 2025. Les exportations ont même baissé de 5 % hors aéronautique. La concentration de la hausse du nombre d'entreprises exportatrices vers les États-Unis parmi les microentreprises, mono produits, moins exposées au marché américain et plus généralement moins ouvertes au commerce international peut contribuer à expliquer ce paradoxe entre une contraction des flux et une progression du nombre d'entreprises exportatrices.